

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 5 juillet 2018

## CONSEIL DE PARIS

### Conseil Municipal

#### Extrait du registre des délibérations

-----

**Séance des 2, 3, 4 et 5 juillet 2018**

**2018 DGRI 33** - Subvention (15.000 euros) et convention avec la Fondation Alliance Française (6e).

**M. Patrick KLUGMAN, rapporteur.**

-----

#### **Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.1115-1, L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date du 19 juin 2018 par lequel Mme la Maire de Paris propose l'attribution d'une subvention à la Fondation Alliance Française, 101 boulevard Raspail, Paris 6<sup>e</sup>

Sur le rapport présenté par Monsieur Patrick KLUGMAN au nom de la 7<sup>ème</sup> Commission ;

Délibère

Article 1 : Mme la Maire de Paris est autorisée à signer la convention pluriannuelle d'objectifs 2018-2020 avec la Fondation Alliance Française, annexée à la présente délibération.

Article 2 : Une subvention de fonctionnement d'un montant de 15.000 euros est attribuée à la Fondation Alliance Française, 101 boulevard Raspail, Paris 6<sup>e</sup>, au titre de l'année 2018.

Article 3 : La dépense sera imputée sur le budget de fonctionnement de la Ville de Paris, exercice 2018 et suivants, au titre des relations internationales.

**La Maire de Paris,**

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo".

**Anne HIDALGO**